

La diversité des créoles

par
Jean Bernabé¹

[Comme le langage lui-même, la langue créole est une et diverse. Considérée par certains comme un mythe, son unité est grandement tributaire de la langue-base à laquelle tel ou tel créole est rattaché : français, anglais, portugais, hollandais, etc. L'intercompréhension entre les créoles est fonction de la distance dialectale qui les sépare et de la connaissance de la langue-base. En raison de la scolarisation qui fait du français une des langues maternelles des créolophones, la communication est possible entre tous les créoles d'une même langue-base : tout est fonction des possibilités d'échanges entre les ressortissants des différents pays. Seule l'organisation d'un « marché linguistique » pour des créoles de même base pourra, à terme, permettre une nouvelle dynamique des relations inter-créoles.]

Il n'est pas possible de traiter des créoles sans se référer à la nature même du langage. Le langage est une compétence innée qui révèle chez l'Homme la capacité de symbolisation. Il présente un aspect double et contradictoire : tout à la fois universel et divers. Universel, puisqu'il constitue une aptitude commune au genre humain. Divers, car il se manifeste à travers les langues particulières. Chaque langue est elle-même un ensemble de règles qui transcende la parole individuelle des individus tout en la rendant possible. Outil de communication, la langue est aussi une barrière entre les différentes communautés humaines si elle n'est pas parlée par chacune de ces communautés. En d'autres termes, le langage est un véritable nœud de paradoxes.

Il est très intéressant de constater que cette opposition entre unité (universalité) et diversité caractérise la réalité linguistique créole, en sorte que les linguistes parlent tantôt **du** créole, tantôt **des** créoles. Le rapport qui existe entre le créole et les créoles est-il de même nature que celui qui relie le langage et les langues ? Les langues créoles particulières sont-elles des réalisations concrètes d'un système universel qui les transcendent ? En d'autres termes, la créolisation est-elle un processus qui renvoie directement à la capacité humaine de

¹ Professeur des universités, directeur du GEREC-F (Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone), Université des Antilles et de la Guyane.

La diversité des créoles

par
Jean Bernabé¹

[Comme le langage lui-même, la langue créole est une et diverse. Considérée par certains comme un mythe, son unité est grandement tributaire de la langue-père à laquelle tel ou tel créole est rattaché : français, anglais, portugais, hollandais, etc. L'intercompréhension entre les créoles est fonction de la distance dialectale qui les sépare et de la connaissance de la langue-père. En raison de la scolarisation qui fait du français une des langues maternelles des créolophones, la communication est possible entre tous les créoles d'une même langue-père : tout est fonction des possibilités d'échanges entre les ressortissants des différents pays. Seule l'organisation d'un « marché linguistique » pour des créoles de même base pourra, à terme, permettre une nouvelle dynamique des relations inter-créoles.]

Il n'est pas possible de traiter des créoles sans se référer à la nature même du langage. Le langage est une compétence innée qui révèle chez l'homme la capacité de symbolisation. Il présente un aspect double et contradictoire : tout à la fois universel et divers. Universel, puisqu'il constitue une aptitude commune au genre humain. Divers, car il se manifeste à travers les langues particulières. Chaque langue est elle-même un ensemble de règles qui transcende la parole individuelle des individus tout en la rendant possible. Outil de communication, la langue est aussi une barrière entre les différentes communautés humaines si elle n'est pas parlée par chacun de ces communautés. En d'autres termes, le langage est un véritable nœud de paradoxes.

Il est très intéressant de constater que cette opposition entre unité (universalité) et diversité caractérise la réalité linguistique créole, en sorte que les linguistes parlent tantôt du créole, tantôt des créoles. Le rapport qui existe entre le créole et les créoles est-il de même nature que celui qui existe entre le langage et les langues ? Les langues créoles particulières sont-elles des réalisations concrètes d'un système universel qui les transcendent ? En d'autres termes, la création est-elle un processus qui renvoie directement à la capacité humaine de

¹ Professeur de linguistique, directeur du GREC (Groupe d'Etudes et de Recherches en Égypte Créolophone et Francophone), Université des Antilles et de la Guyane.

langage. Et si c'était le cas, d'où les langues créoles tireraient-elles cette particularité ? Et pourquoi toutes les langues du monde ne sont-elles pas alors des langues créoles ? Autant de questions qui méritent d'être posées même si, dans le cadre du présent article, aucune réponse ne pourra être tentée.

C'est une banalité que de rappeler le fait que les langues particulières (qui sont des concrétisations dans une communauté donnée de la faculté universelle de langage) ne sont pas immédiatement intercompréhensibles, sauf s'il s'agit de variantes légèrement différentes l'une de l'autre. Tel est d'ailleurs le fondement de l'activité de traduction qui est là pour manifester la spécificité des langues. Si on veut se passer de la traduction, il faut embrayer sur la compréhension directe des langues. Et d'une manière générale, pour comprendre une langue autre que la sienne propre, il y a lieu d'apprendre cette dernière. Parfois la distance à accomplir entre les deux est énorme. Mais on ne peut apprécier cette distance sans se poser la question de savoir si les relations que ces langues entretiennent sont d'ordre logique (typologique, structurel) ou d'ordre historique (relation de filiation, relation de contact, favorisant les emprunts ou les convergences).

Si on considère les langues romanes, on constate qu'elles ont une origine commune : le latin. Cela les rend plus proches entre elles qu'elles ne le sont des langues africaines, par exemple. Cela ne les rend pas pour autant intercompréhensibles, ce qui signifie qu'un hispanophone ne comprend pas un francophone ou un italianophone s'il n'a pas appris à parler à un moment donné le français et l'italien. En d'autres termes, l'unité génétique des langues romanes n'est pas un gage d'intercompréhension entre leurs divers ressortissants. S'agissant des langues créoles, la problématique est tout à la fois pareille et différente. C'est précisément en quoi la diversité de ces langues peut soutenir un intérêt spécifique.

Il faut savoir que les langues créoles se caractérisent, entre autres traits, par le fait qu'elles résultent de la rencontre, d'une part, de langues diverses (généralement africaines, en raison du phénomène historique de la traite et de l'esclavage) dont l'usage a été plus ou moins perdu par leurs locuteurs natifs et, d'autre part, une langue constituant un support plus stable, pourvoyeur du vocabulaire (généralement une langue européenne, en l'occurrence le français,

langage. Et si c'était le cas, d'où les langues créoles tiraient-elles cette particularité ? Et pourquoi toutes les langues du monde ne sont-elles pas alors des langues créoles ? Autant de questions qui méritent d'être posées même si, dans le cadre du présent article, aucune réponse ne pourra être tentée.

C'est une banalité que de rappeler le fait que les langues particulières (qui sont des concrétisations dans une communauté donnée de la faculté universelle de langage) ne sont pas immédiatement intercompréhensibles, sauf s'il s'agit de variantes légèrement différentes l'une de l'autre. Tel est d'ailleurs le fondement de l'activité de traduction qui est là pour manifester la spécificité des langues. Si on veut se passer de la traduction, il faut emprunter sur la compréhension directe des langues. Et d'une manière générale, pour comprendre une langue autre que la sienne propre, il y a lieu d'appréhender cette dernière. Parfois la distance à accomplir entre les deux est énorme. Mais on ne peut apprécier cette distance sans se poser la question de savoir si les relations que ces langues entretiennent sont d'ordre logique (typologique, structural) ou d'ordre historique (relation de filiation, relation de contact, rattachant les emprunts ou les convergences).

Si on considère les langues romanes, on constate qu'elles ont une origine commune : le latin. Cela les rend plus proches entre elles qu'elles ne le sont des langues africaines, par exemple. Cela ne les rend pas pour autant intercompréhensibles, ce qui signifie qu'un hispanophone ne comprend pas un francophone ou un italienophone s'il n'a pas appris à parler à un moment donné le français et l'italien. En d'autres termes, l'unité générale des langues romanes n'est pas un gage d'intercompréhension entre leurs divers représentants. S'agissant des langues créoles, la problématique est tout à la fois particulière et différente. C'est précisément en quoi la diversité de ces langues peut soutenir un intérêt spécifique.

Il faut savoir que les langues créoles se caractérisent, entre autres traits, par le fait qu'elles résultent de la rencontre, d'une part, de langues diverses (généralement africaines, en raison du phénomène historique de la traite et de l'esclavage) dont l'usage a été plus ou moins perdu par leurs locuteurs nés et, d'autre part, une langue constituant un support plus stable, pourvoyeur de vocabulaire (généralement une langue européenne, en l'occurrence le français,

l'anglais, le portugais, le hollandais). On parle alors de créoles à base lexicale française, anglaise, portugaise, hollandaise²). A l'intérieur des créoles à base lexicale française, on distingue deux grandes zones géographiques : d'une part, celle de la zone américano-caraïbe (Haïti, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Sainte-Lucie où le créole est encore vivant, Trinidad où il est moribond et Grenade où il est mort) ; d'autre part, celle de l'Océan Indien Maurice et Rodrigue, La Réunion, les Seychelles).

En suivant la métaphore pratique des liens de parenté, il y a à distinguer les langues créoles sœurs (ou demi-sœurs), au sein de la même langue-base et les langues créoles cousines, fonctionnant sur des langues-bases différentes. Ainsi, le martiniquais et le guadeloupéen, d'une part, et le réunionnais et les mauricien, d'autre part, sont des langues-sœurs, tandis que le martiniquais et le réunionnais sont des langues demi-sœurs. Par contre, le martiniquais et le jamaïcain sont des langues-cousines.

Entre les créoles, l'intercompréhension peut être plus ou moins grande mais elle peut être totalement nulle. Il n'y a, en effet, aucune raison qu'un francophone qui ignore l'anglais comprennent le jamaïcain ou, inversement qu'un anglophone qui ignore le français comprenne le martiniquais, au motif qu'il s'agit dans l'un et l'autre cas de langues créoles. A l'inverse, on comprend que l'intercompréhension soit rendue possible par l'identité de la langue-base. Précisément, cette intercompréhension est fonction de la connaissance qu'a le locuteur de la langue-base dont est dérivée le créole en question. A titre d'exemple : le créoles martiniquais (à base lexicale française) et guadeloupéen (également à base lexicale française), sont plus aisément intercompréhensibles par des locuteurs francophones. Mais la connaissance de la langue-base n'assure pas en soit la compréhension d'un créole donné. Cela signifie que d'autres critères que celui-là sont à prendre en compte dans l'étude des phénomènes d'intercompréhensibilité entre les créoles : on notera, à cet égard, que les créoles martiniquais et guadeloupéen sont plus facilement intercompréhensibles que ne le sont le martiniquais et le haïtien, tous deux créoles à base lexicale française mais plus éloignés

² Il est à noter que la langue espagnole, pour des raisons diverses, n'a pratiquement pas généré des créoles. A Cuba, Puerto-Rico et en République, on parle des variantes locales de l'espagnol.

l'anglais, le portugais, le hollandais). On parle alors de créoles à base
lexicale française, anglaise, portugaise, hollandaise². A l'instar des
créoles à base lexicale française, on distingue deux grandes zones
géographiques : d'une part, celle de la zone amérindo-caribbe (Haïti,
Guadeloupe, Dominique, Martinique, Saint-Lucie où le créole est
encore vivant, Trinidad où il est moribond et Grenade où il est mort) ;
d'autre part, celle de l'Océan Indien Maurice et Rodrigue, La
Réunion, les Seychelles).

En suivant la métaphore pratiquée des liens de parenté, il y a à
distinguer les langues créoles sœurs (ou demi-sœurs), au sein de la
même langue-base et les langues créoles cousines, fonctionnant sur
des langues-bases différentes. Ainsi, le martiniquais et le
guadeloupéen, d'une part, et le réunionnais et les mauricien, d'autre
part, sont des langues-sœurs, tandis que le martiniquais et le
réunionnais sont des langues demi-sœurs. Par contre, le martiniquais
et le jamaïcain sont des langues-cousines.

Entre les créoles, l'intercompréhension peut être plus ou moins
grande mais elle peut être totalement nulle. Il n'y a, en effet, aucune
raison d'un francophone qui ignore l'anglais comprennent le jamaïcain
ou, inversement, d'un anglophone qui ignore le français comprennent le
martiniquais, au motif qu'il s'agit dans l'un et l'autre cas de langues
créoles. A l'inverse, on comprend que l'intercompréhension soit rendue
possible par l'identité de la langue-base. Précisément, cette
intercompréhension est fonction de la connaissance qu'a le locuteur de
la langue-base dont est dérivée la créole en question. A titre
d'exemple : le créole martiniquais (à base lexicale française) et
guadeloupéen (également à base lexicale française), sont plus
aisément intercompréhensibles par des locuteurs francophones. Mais
la connaissance de la langue-base n'assure pas en soit la
compréhension d'un créole donné. Cela signifie que d'autres critères
que celui-ci sont à prendre en compte dans l'étude des phénomènes
d'intercompréhensibilité entre les créoles : on notera, à cet égard, que
les créoles martiniquais et guadeloupéen sont plus facilement
intercompréhensibles que ne le sont le martiniquais et le haïtien, tous
deux créoles à base lexicale française mais plus éloignés

² Il est à noter que la langue espagnole, pour des raisons évidentes, n'a pratiquement pas
contribué à la formation des créoles à l'échelle mondiale. C'est l'anglais et le français qui ont servi de bases lexicales de
l'essentiel.

structuellement l'un de l'autre. Mieux encore, le martiniquais et le haïtien sont plus facilement intercompréhensibles que le martiniquais et le réunionnais. On le voit bien, le problème qui est pointé ici est celui de la **distance dialectale** qui sépare entre eux deux langues créoles.

Il est certain que pour un locuteur donné, le temps d'adaptation à un créole de même langue-base sera fonction de cette distance. Il est cependant faux de dire que la distance à parcourir est si grande d'une extrémité à l'autre de l'univers des créoles à base lexicale française (ou anglaise) qu'elle n'est parcourable qu'au niveau individuel, par des personnes douées ou spécialistes des langues. Ceux qui prétendent cela sont les tenants d'une irrémédiable fracture dialectale entre les créoles, par opposition aux partisans d'un remembrement toujours possible de la grande famille créole émiettée à travers le vaste monde. A l'heure d'internet, le remembrement dont il est question n'est pas une exigence physique, ni nécessairement une revendication politique, mais un constat anthropologique, c'est à dire en définitive l'occasion d'une prise de conscience pouvant mettre en œuvre des mécanismes identitaires.

Dialecte : le terme est lâché et il convient, s'agissant des langues créoles d'en prendre pleinement la mesure. Nous devons prendre en compte ce qu'il convient d'appeler une linguistique aréale (c'est à dire concernant la configuration d'aires géographiques données) comme en témoigne l'existence des deux grandes aires. C'est au sein de chacune d'elle et entre elles que doivent être étudiés les divers mouvements qui agitent le créole. Actuellement, ces aires n'étant pas organisées en « marché linguistique », ne risquent pas de mettre en œuvre quelque marché commun que ce soit.

Les langues-base sont, assurément, les clés de voûte des langues créoles mais, on l'a dit, cela ne signifie pas qu'elles doivent ouvrir nécessairement la porte de compréhension d'une langue créole par les ressortissants d'une langue créole-sœur. La relation de transparence entre les locuteurs de la langue-base et ceux de la langue créole peut s'estomper jusqu'à ce que le lien soit complètement rompu. Il s'agit là d'un cas-limite au terme duquel toute intercompréhension est abolie. Mais le contraire peut aussi se produire : c'est même ce à quoi on assiste depuis plus d'un siècle de scolarisation qui a conduit la langue française, autrefois langue seconde à devenir langue maternelle, et

français, autrefois langue seconde à devenir langue maternelle, et
 mais le contraire peut aussi se produire ; c'est même ce à quoi on
 d'un cas limite au terme d'une intercompréhension est abolie.
 s'écarter jusqu'à ce que le lien soit complètement rompu. Il s'agit là
 entre les locuteurs de la langue-basse et ceux de la langue créole peut
 ressuscitant d'une langue créole-sœur. La relation de transparence
 nécessairement la pose de compréhension d'une langue créole par les
 créoles mais on l'a dit, cela ne signifie pas qu'elles doivent ouvrir
 Les langues-basse sont, évidemment, les clés de voûte des langues
 marché commun que ce soit.

« marché linguistique », ne risquent pas de mettre en œuvre quelque
 agitant le créole. Actuellement, ces aires n'étant pas organisées en
 d'elle et entre elles que doivent être étudiés les divers mouvements qui
 témoignent l'existence des deux grandes aires. C'est au sein de chacune
 concernant la configuration d'aires géographiques données) comme en
 compte ce qu'il convient d'appeler une linguistique créole (c'est à dire
 créoles d'en prendre pleinement la mesure. Nous devons prendre en
 Diacrite : le terme est lâché et il convient, s'agissant des langues
 identitaires.

d'une prise de conscience pouvant mettre en œuvre des mécanismes
 mais un constat anthropologique, c'est à dire en définitive l'occasion
 exigence physique, ni nécessairement une revendication politique,
 A l'heure d'Internet, le remembrement dont il est question n'est pas une
 possible de la grande famille créole émettent à travers le vaste monde.
 créoles, par opposition aux parlers d'un remembrement toujours
 cela sont les tenants d'une inévitable fracture dialectale entre les
 personnes douées ou spécialisées des langues. Ceux qui prétendent
 anglaise) qu'elle n'est parcourable qu'à un niveau individuel, par des
 extrémité à l'autre de l'univers des créoles à base lexicale française (ou
 cependant faut le dire que la distance à parcourir est si grande d'une
 un créole de même langue-basse sera fonction de cette distance. Il est
 Il est certain que pour un locuteur donné, le temps d'adaptation à
 de la distance dialectale qui sépare entre eux deux langues créoles.

et le réunissent. On le voit bien, le problème qui est posé ici est celui
 raient sont plus facilement intercompréhensibles que le martiniquais
 structurellement l'un de l'autre. Mieux encore, le martiniquais et le

BERN 217

dans la majorité des cas, langue première des Antillais, des Guyanais et des Réunionnais.

Il y a à considérer l'évolution des créoles eux-mêmes. La vérité est qu'avec ces langues, on n'en est pas à un paradoxe près. Deux types d'évolutions s'offrent à elles :

a) la décréolisation, c'est à dire le rapprochement et la confusion à terme avec la langue-base. Un tel mécanisme ne peut d'ailleurs qu'amplifier l'intercompréhensibilité des créoles entre eux.

b) la recréolisation (par divers moyens, notamment la création littéraire ou une activité adéquate et collective sur les médias de masses) c'est à dire une distance de plus en plus grande par rapport à la langue base. Dans ce cas, l'intercompréhensibilité ne peut qu'être réduite. Là encore, il y a deux possibilités :

- les langues créoles suivent leur évolution propre avec des efforts des locuteurs les plus conscients pour freiner la décréolisation. Mais ce sera un travail de Sisyphe, ce qui en créole se dit « chayé dlo an pangnen³ ». Car la décréolisation est inscrite au cœur de la relation créole/français qui est une relation infracturable : il n'est possible ni souhaitable de couper les Martiniquais du français (langue légitime, de plus en plus langue maternelle !) et il est même indispensable de les ouvrir à d'autres langues de la Caraïbe (anglais, espagnol).

- les langues créoles entrent dans un cycle d'évolution ouvert aux autres langues de la même aire (sœurs), voire de l'autre aire (demi-sœurs). Bref, sont mises en œuvre les conditions d'un véritable marché linguistique. Ce dernier peut se concrétiser par une accélération des échanges culturels portant sur la littérature, le théâtre, la musique créoles.

En conclusion, on comprend les enjeux que recouvrent les notions contradictoires d'unité ou de diversité des créoles. Ces enjeux ne sont pas seulement descriptifs, ils ont une envergure plus vaste touchant non seulement au plan technique de l'aménagement linguistique mais encore à la politique des langues. A une jeunesse en manque de repères et d'idéal, on imagine ce que peut apporter d'ouverture et d'espoir la possibilité d'une actualisation des liens virtuels qui unissent les créoles à base lexicale française et ce, dans tous les domaines de la vie privée et publique. Nul doute que ce qu'il est convenu d'appeler Département d'Outre-Mer trouve là une cohérence culturelle et identitaire accrues. Ainsi pourra-t-on rêver le reliait concrètement unité

³ *Transporter de l'eau dans un panier.*

dans la majorité des cas, langue première des Antilles, des Guyanes et des Réunionnais.

Il y a à considérer l'évolution des créoles eux-mêmes. La vérité est qu'avec ces langues, on n'en est pas à un paradoxe près. Deux types d'évolutions s'offrent à elles :

a) la décréolisation, c'est à dire le rapprochement et la confusion à l'extrême avec la langue-père. Un tel mécanisme ne peut d'ailleurs qu'amplifier l'intercompréhensibilité des créoles entre eux.

b) la recréolisation (par divers moyens, notamment la création littéraire ou une activité éducative et collective sur les médias de masse) c'est à dire une distance de plus en plus grande par rapport à la langue-père. Dans ce cas, l'intercompréhensibilité ne peut qu'être réduite. Là encore, il y a deux possibilités :

- les langues créoles suivent leur évolution propre avec des efforts des locuteurs les plus conscients pour freiner la décréolisation. Mais ce sera un travail de géants, ce qui en créole se dit « travayé di an parony ». Car la décréolisation est inscrite au cœur de la relation créole-français qui est une relation infatigable : il n'est possible ni souhaitable de couper les Mathématiques du français (langue légitime, de plus en plus langue maternelle) et il est même indispensable de les ouvrir à d'autres langues de la Caraïbe (anglais, espagnol).

- les langues créoles entrent dans un cycle d'évolution ouvert aux autres langues de la même aire (ecoute), voire de l'autre aire (semi-ecoute). Elles sont mises en œuvre dans des conditions d'un véritable métissage linguistique. Ce dernier peut se concrétiser par une acculturation des échanges culturels portant sur la littérature, le théâtre, la musique créoles.

En conclusion, on comprend les enjeux que recouvrent les notions contradictoires d'unité ou de diversité des créoles. Ces enjeux ne sont pas seulement descriptifs, ils ont une envergure plus vaste touchant non seulement au plan factuel de l'aménagement linguistique mais encore à la politique des langues. A une jeunesse en manque de repères et d'idéal, on imagine ce que peut apporter l'ouverture et l'espoir de possibilité d'une actualisation des liens virtuels qui unissent les créoles à base lexicale française et ce, dans tous les domaines de la vie privée et publique. Nul doute que ce qui est convenu d'appeler Département d'Outre-Mer trouve là une cohérence culturelle et identitaire accrues. Ainsi pourrions-nous rêver la telle concrètement unie

¹ Rapport de l'un des auteurs.

et diversité des créoles. En ce sens, la création d'un CAPES de créole ne pourra qu'activer les moyens de s'appropriier et d'approfondir une identité créole mosaïque, éclatée et bien vivante.

et diversité des créoles. En ce sens, la création d'un CAPES de créoles
ne pourra qu'activer les moyens de s'approprier et d'approfondir une
identité créole mosaïque, éclatée et bien vivante.